

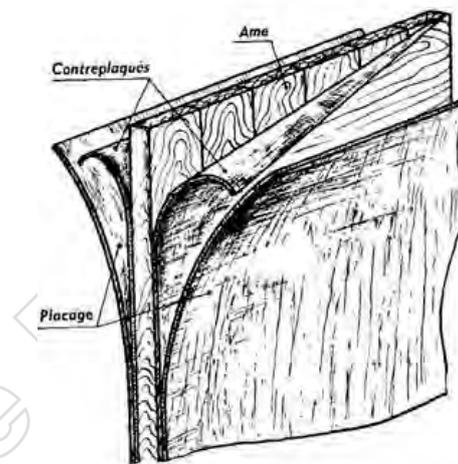
# 41 - placage et contre-placage

Nous avons vu précédemment que les meubles en bois plaqués étaient conçus de façon telle que le travail des bois était éliminé, mais que la conception de la fabrication n'apparaissait pas après finition. Au cours de cette leçon, nous allons traiter de cette conception particulière des meubles plaqués dont l'emploi ne s'est guère généralisé qu'au milieu du XIXe siècle.

## Principe de construction

Lors de l'étude de la conception d'un meuble en bois plaqué, on cherche à décomposer l'ouvrage en panneaux qui soient formés d'au moins 5 épaisseurs de bois à fils croisés.

Si les panneaux forment carcasse, ils doivent comprendre une âme assez épaisse afin d'assurer la solidité de l'ensemble (**fig. 1**).

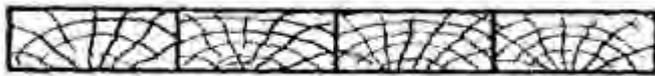


41-Fig.1

## Les éléments de fabrication

Dans chacun des panneaux, on distingue :

- L'ÂME : partie centrale composée de lames de 5 à 6 centimètres de largeur, généralement en peuplier pour la fabrication courante, collées à plat joint, dont le sens des fibres est pris dans le sens de la longueur du panneau et dont la meilleure disposition des cernes annuels, dite *rive contre rive avec orientation des cœurs vers le même parement*, semble être celle donnée sur la **figure 2**.



41-Fig.2

- le CONTREPLACAGE : partie intermédiaire dont l'épaisseur peut varier de 1,5 à 4 millimètres avec un minimum de 2 millimètres pour les travaux sérieux. On choisit généralement pour l'exécution de la contre plaque des bois déroulés tels que le peuplier, l'okoumé, l'acajou d'Afrique, dit aussi Grand Bassani, l'ayous, mais la préférence va vers le tulipier lorsqu'il est possible de s'en procurer. Cette essence de couleur jaune verdâtre est importée de l'Amérique du Nord et convient parfaitement pour cet élément.
- LE PLACAGE : partie extérieure du panneau formant le recouvrement intérieur et extérieur du meuble, généralement en feuilles de 0,6 mm à 1 millimètre déroulées ou tranchées, quelque fois en feuilles un peu plus épaisses, obtenues par sciage.

## Remarque :

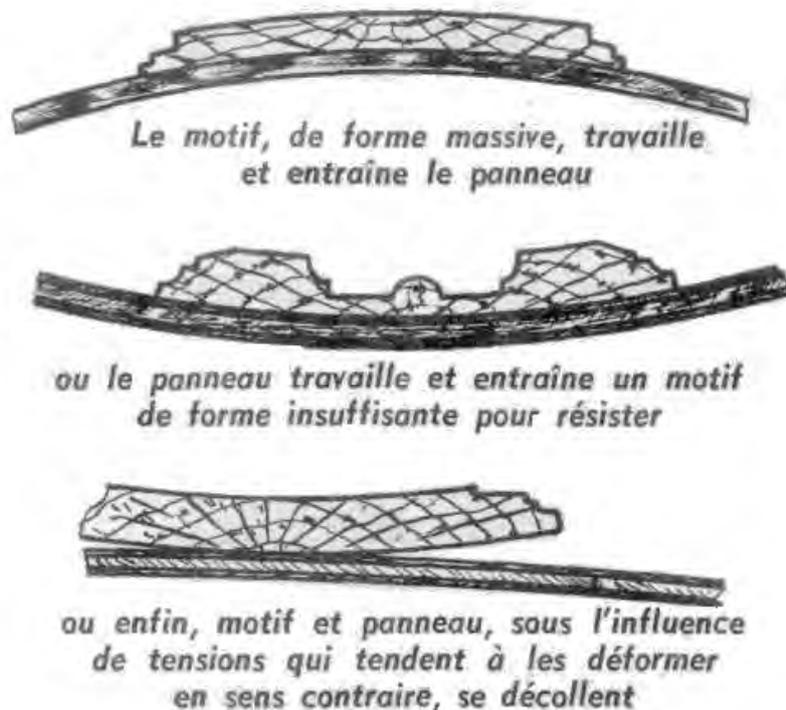
Nous vous disons plus haut *au moins cinq épaisseurs*. En effet, la conception artistique du meuble demande quelquefois que le sens des fibres du placage soit dans le sens de la largeur du panneau, et la conception technique que le sens des fibres de l'âme soit dans le sens de la longueur.

Pour respecter le principe de fabrication, on est amené à avoir *de chaque côté de l'âme*, pour équilibrer les tensions possibles, une première contre plaque, si l'on plaquait directement sur celle-ci avec le sens des fibres répondant aux exigences artistiques, les fibres ne seraient pas croisées et l'on risquerait des déformations ou des crevasses.

Aussi est-on amené, dans ce cas, à coller une seconde contre plaque, puis à plaquer sur celle-ci, en fait, on est amené à concevoir un montage semblable à un panneau de contreplaque à sept plis.

Cette remarque nous amène à vous parler des *parties rapportées sur panneau*. Bien souvent, un panneau destiné à une construction de meuble de style sera conçu comme il vient d'être expliqué, puis on rapportera sur le placage, qui devient de ce fait un fond, des moulures et des motifs sculptés.

*Que se passe-t-il alors ?* Sur le panneau, l'équilibre est rompu; l'une des faces est à l'abri des motifs rapportés et l'autre risque de travailler suivant les variations du degré d'humidité de l'air ambiant. Le motif lui-même, s'il est important, risque d'entraîner le panneau, dans certains cas, les tensions sont telles qu'il y a décollage. Le mieux serait de prévoir sur la face opposée du motif une masse semblable à celui-ci pour rétablir l'équilibre entre les deux faces du panneau; mais il y aurait là une perte considérable de bois et il vaut mieux penser à d'autres solutions.



41-Fig.3

La feuillure pourra se concevoir de différentes manières :

- sur la **figure 4**, il s'agit d'un bâti en massif assemblé avec flottage d'onglet,
- sur la **figure 5**, la feuillure est formée par l'apport d'une moulure sur un cadre formant carcasse destiné à être recouvert sur toutes ses faces. Si le panneau est destiné à un côté de meuble, on

cherchera à le **barrer** à l'intérieur de l'ouvrage par des *tasseaux* qui serviront, *haut et bas, au montage du meuble et, au milieu, de repos aux tiroirs ou à une séparation quelconque* (fig. 6).



41-Fig.4



41-Fig.5



41-Fig.6

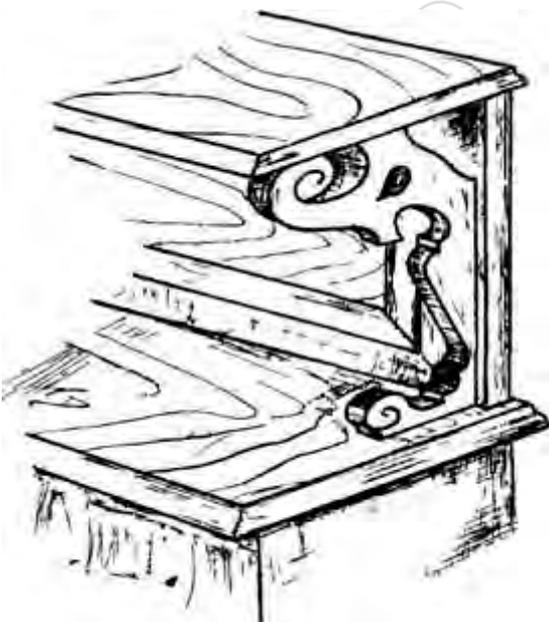
L'ensemble, montants et tasseaux, prend le nom d'*échelle*.

#### Dispositions particulières concernant les tablettes

Lorsqu'il s'agit d'exécuter un ensemble en plaqué dont certains des éléments se présentent comme l'indique la **figure 7**, il est nécessaire de rapporter les moulures.

Le principe de fabrication est donné sur la **figure 8**.

Le contre placage est collé sur l'âme, puis, autour du panneau ainsi préparé, on rapportera collée à plat joint une ceinture qui sera affleurée et sur laquelle on poussera la moulure. Enfin, ces opérations terminées, on rapporte le placage.



41-Fig.7



41-Fig.8